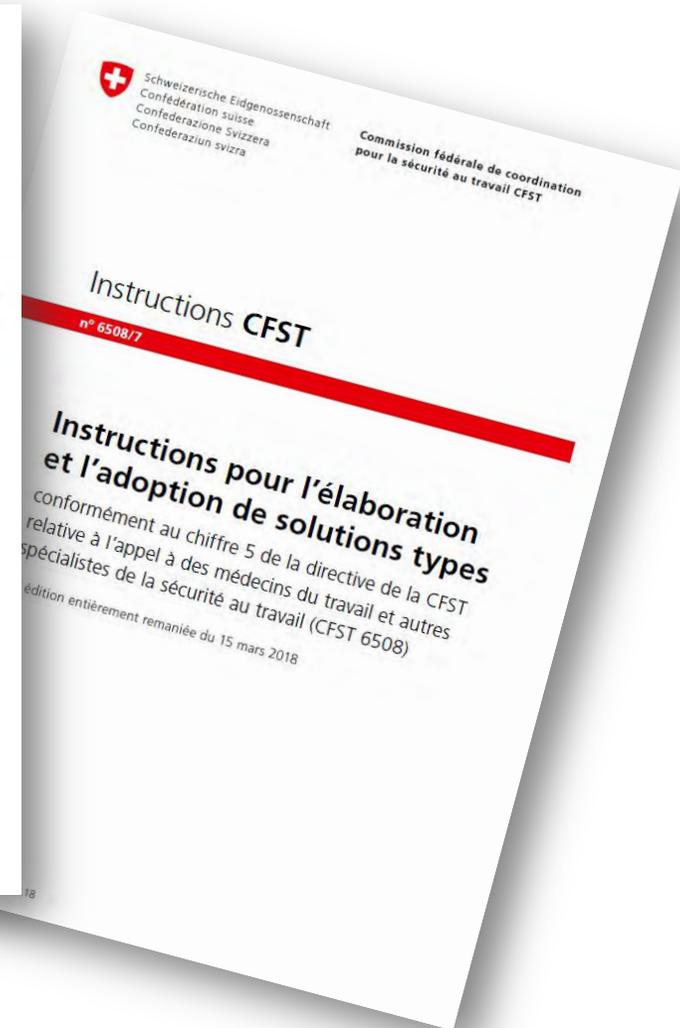




Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST





Vue d'ensemble

- Instructions pour l'élaboration et l'adoption des solutions MSST interentreprises
 - Instructions avant / après mars 2018
- Recertification
 - Description de la procédure de recertification
 - Documents requis
 - Démarche et délais



Vue d'ensemble

- Site Internet dédié aux solutions MSST
 - 10 éléments du concept MSST
 - Instructions interactives
 - Recherche par mots-clés
 - Infolettre
 - Modèles
 - Archivage dans le cloud par catégories
 - Gestion des médias / Affichage Mes documents
 - Questions et remarques



Instructions

- Les Instructions sont entrées en vigueur le 15 mars 2018 et remplacent les anciennes versions du 10 décembre 1998 (pour les solutions par branches professionnelles et les solutions types / nouveauté: solutions par groupes d'entreprises).
- Les Instructions définissent les critères sur la base desquels les solutions MSST interentreprises sont évaluées, approuvées et périodiquement recertifiées. Elles visent à faciliter la tâche aux demandeurs et à uniformiser les conditions prévalant pour la procédure d'adoption et de recertification.





Instructions avant mars 2018

	Solution par branche professionnelle (SB)	Solution par groupe d'entreprises (SGE)	Solution type (ST)
Recertification	Non définie	Non définie	Non définie
Responsable de branche	Non défini	Non défini	Non défini
Modèle de rapport pour organisme responsable	Oui	Oui	Non
Rapport du responsable de branche	Oui	Oui	Non
Certificat	Oui	Oui	Non

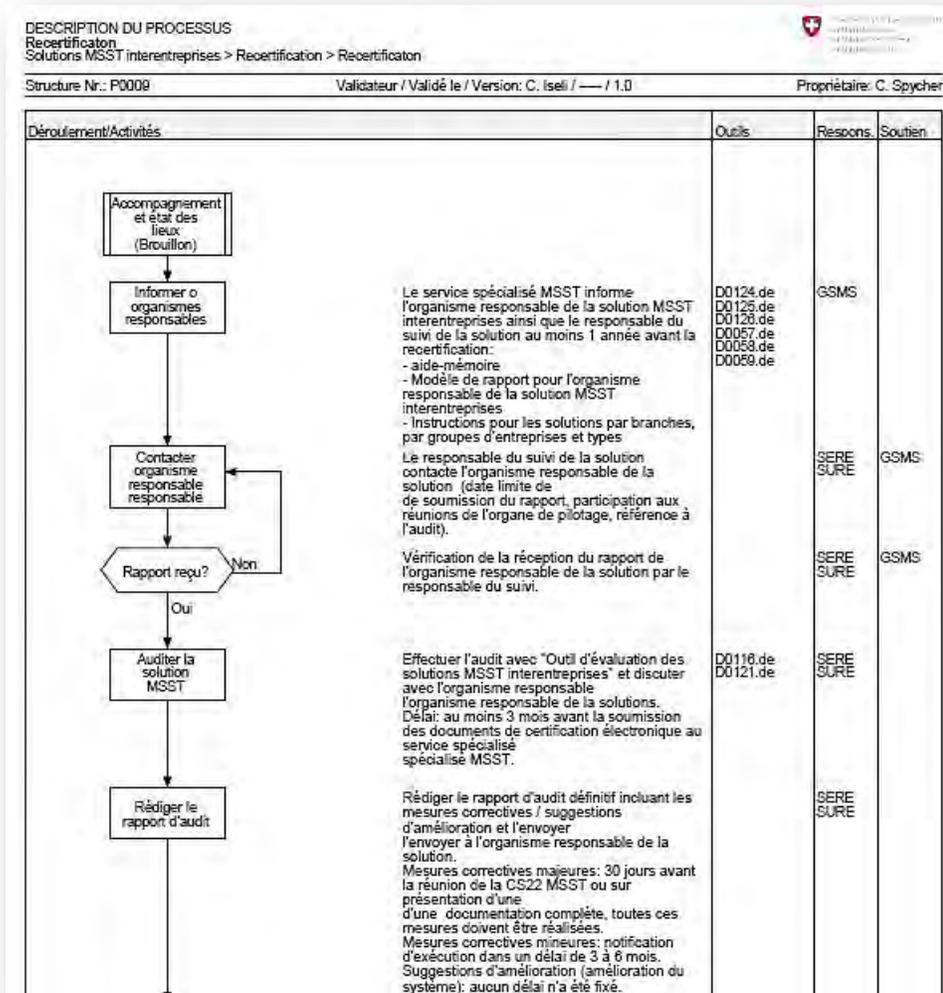


Instructions après mars 2018

	Solution par branche professionnelle (SB)	Solution par groupe d'entreprises (SGE)	Solution type (ST)
Recertification	Chapitre 8 des Instructions	Chapitre 8 des Instructions	Chapitre 9 des Instructions
Responsable de branche	Suva / SECO	Suva / SECO	SECO
Modèle de rapport pour organisme responsable	Oui	Oui	Oui
Rapport du responsable de branche	Oui	Oui	Oui
Certificat	Oui	Oui	Oui



Description de la procédure de recertification



Description détaillée de la procédure de recertification sur le nouveau site Internet pour les organismes responsables des solutions MSST interentreprises à la rubrique Documentations > Documents MSST



Documents requis

Tous les documents remaniés au cours des cinq dernières années, notamment:

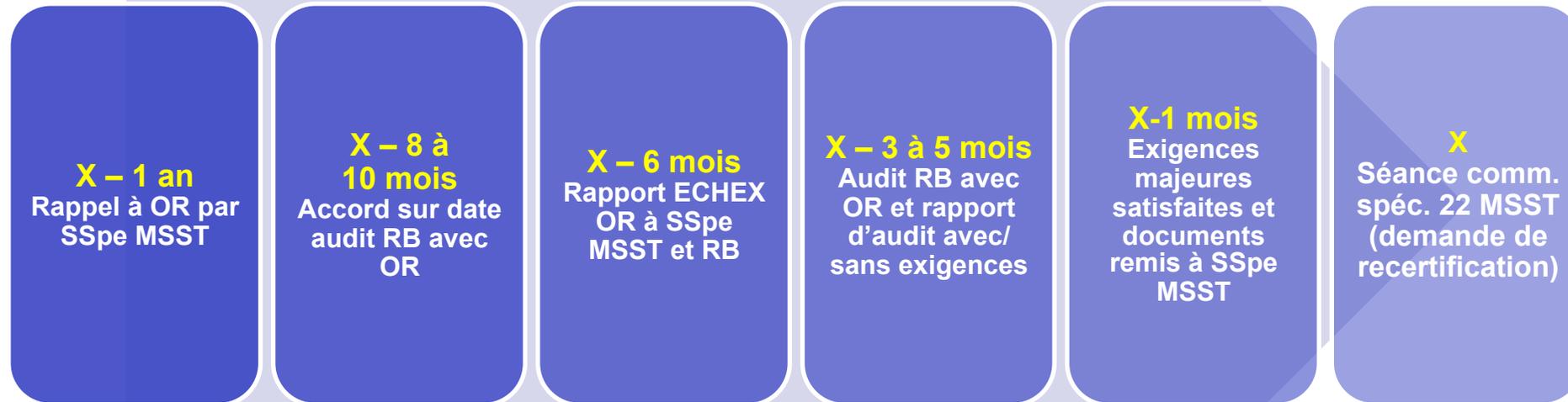
- Détermination des dangers propre à la branche (p. ex. portefeuille des phénomènes dangereux), appréciation du risque.
- Signature d'acceptation de tous les représentants de l'organisme responsable, des partenaires sociaux impliqués et des membres du pool MSST dans le rapport d'expérience.
- Informations détaillées dans les Instructions au chapitre 5 (solutions par branches professionnelles et solutions par groupes d'entreprises) ou au chapitre 6 (solutions types)





Démarche et délais

OR	Organisme responsable
SSpe MSST	Service spécialisé MSST
RB	Responsable de branche



- **Exigences majeures:** toutes les exigences majeures doivent être satisfaites 30 jours avant la séance MSST de la commission spécialisée 22 ou lors de la remise des documents complets
- **Exigences mineures:** confirmation d'exécution au responsable de branche dans les 3 à 6 mois
- **Propositions d'amélioration (améliorations du système):** aucun délai spécifié



Site Internet MSST

Administration fédérale Département: DFI Login Sitemap Contact DE FR

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST
Solutions MSST

Recherche

Aktuell Instructions Outils Mes documents Organisation

Site Internet pour les organismes responsables des solutions MSST interentreprises

News Tous

03.09.2018
[Nouvelles Instructions pour l'élaboration et l'adoption des solutions MSST interentreprises](#)

Page d'accueil

www.cfst-solutionsmsst.ch

- Présentation interactive des nouvelles Instructions
- Présentation de la procédure de recertification
- Modèles de rapports d'expérience
- Système d'archivage électronique pour «Mes documents»
- Infolettre



10 éléments du concept MSST

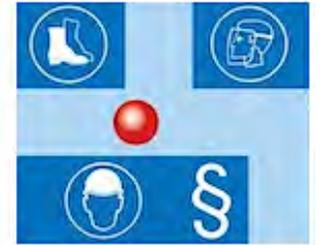
4.2.1. Objectifs de sécurité

sont à la base de chaque amélioration



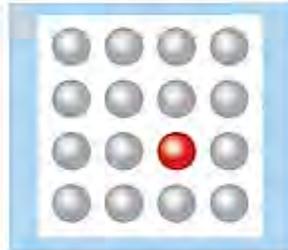
4.2.4 Règles de sécurité

mettent des garde-fous



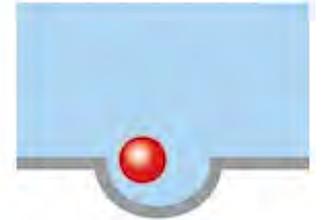
4.2.2 Organisation

règle les tâches et les compétences



4.2.5. Détermination des dangers et appréciation des risques

montre où pourrait se produire le danger



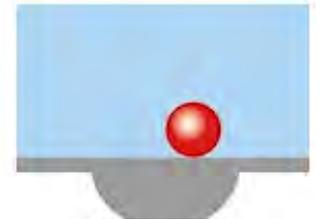
4.2.3 Formation

permette d'agir correctement Information



4.2.6 Planification et réalisation des mesures

elimine ou réduit les dangers





Instructions interactives pour les SB

1. Objectifs de sécurité

Solution par branches Solution par groupes d'entreprises Solution types

L'organisme responsable définit des objectifs généraux en matière de sécurité au travail et de protection de la santé au niveau de la solution par branche.

Les critères et informations ci-après sont déterminants pour l'évaluation d'une solution par branche en vue de son approbation ou de sa recertification par la CFST:

- Définition d'objectifs de sécurité quantitatifs et qualitatifs: en se basant sur une analyse rétrospective des accidents dans la branche, à savoir de la fréquence des accidents, de leur gravité et de leur nombre, des coûts occasionnés ainsi que des causes de maladies professionnelles et d'autres troubles de la santé liés au travail, et en procédant à une évaluation prospective des risques, l'organisme responsable de la solution par branche formule des objectifs généraux de sécurité et de santé au travail que la branche veut atteindre – éventuellement avec des objectifs intermédiaires – au cours des cinq prochaines années.
- Ces objectifs seront réexaminés au moins une fois par an et mis à jour si nécessaire.

Déclaration d'intention

Recherche par mot-clé "Principes directeurs" (Link)

Homepage Suva

Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Recherche par mot-clé "Objectifs de sécurité" (Link)

Homepage Suva

← Comparaison SB, SGE et ST

← Texte des Instructions pour les SB

← Recherche par mots-clés



Instructions interactives pour les SGE

1. Objectifs de sécurité

Solution par branches **Solution par groupes d'entreprises** Solution types

L'organe de pilotage de la solution par groupe d'entreprises définit les objectifs généraux en matière de sécurité au travail et de protection de la santé.

Les critères et informations ci-après sont déterminants pour l'évaluation d'une solution par groupe d'entreprises en vue de son approbation ou de sa recertification par la CFST:

- Définition d'objectifs de sécurité quantitatifs et qualitatifs: en se basant sur une analyse rétrospective des accidents dans l'entreprise ou dans l'organisation, à savoir de la fréquence des accidents, de leur gravité et de leur nombre, des coûts occasionnés ainsi que des causes de maladies professionnelles et d'autres troubles de la santé liés au travail, et en procédant à une évaluation prospective des risques, l'organe de pilotage de la solution par groupe d'entreprises formule des objectifs généraux de sécurité et de santé au travail que l'entreprise ou l'organisation veut atteindre – éventuellement avec des objectifs intermédiaires – au cours des cinq prochaines années.
- Ces objectifs seront réexaminés au moins une fois par an et mis à jour si nécessaire.

Déclaration d'intention

Recherche par mot-clé "Principes directeurs" (Link)

Homepage Suva

Objectifs quantitatifs et qualitatifs

Recherche par mot-clé "Objectifs de sécurité " (Link)

Homepage Suva

← Comparaison SB, SGE et ST

← Texte des Instructions pour les SGE

← Recherche par mots-clés

Recherche par mots-clés

96 résultats trouvés pour principes directeur

Requêtes toujours actuelles

Filter by target groups: Tous (96) | Filter by tool type: Tous (96)

Thèmes trouvés (2)

Système de sécurité (MSST)

hygiénistes du travail et médecins du travail) doivent satisfaire. 1. Principes directeurs, objectifs de sécurité Elaborer des principes de sécurité Les principes directeurs de sécurité font partie

Détermination des dangers pour les PME

travailleurs respectent les règles de sécurité en vigueur aux différents postes de travail. Signez la Charte de la sécurité Exemple de principes directeurs: «Nous attachons beaucoup d'importance à la santé et au bien-être de notre personnel. La protection de la santé

Matériaux trouvés (89)

Directives et textes de lois (2)

Directive relative aux gaz liquéfiés (CFST)

60092-507, chapitre 13.8 [82]. Pour tous les autres bateaux, un système de protection contre la foudre est recommandé selon les principes directeurs de protection contre la foudre de la publication CES SNR 464022 [62]. 2. Lorsqu'un système

Travaux souterrains (CFST)

été que partielle- ment. Le concept de sécurité et de protection de la santé spécifique au chantier comprend les points suivants: • principes directeurs, objectifs en matière de sécurité; • organisation de la sécurité; 6

Filter by tool type

- Tous (96)
- Cours/Manifestation (1)
- Directives et textes de lois (2)
- Documentation (72)
- Exemple de cas (2)
- Fiche thématique (7)
- Liste de contrôle (3)
- Matériel didactique (1)
- Outils et tests (1)

Recherche dans toutes les catégories

Affichage du mot-clé dans la recherche



Infolettre

Infolettre

Titre	Fonctions
Infolettres pour informations du service spécialisé MSST	<input type="button" value="S'abonner"/>
Test	<input type="button" value="Se désabonner"/>

Informations destinées aux organismes responsables des solutions MSST interentreprises:

- Service spécialisé MSST (p. ex. moyens auxiliaires nouveaux/remaniés, informations sur les Instructions)
- SECO (p. ex. thèmes liés à la LTr dans les solutions MSST interentreprises à l'issue des Journées de travail et de la Journée destinée aux organismes responsables à Bienne)
- Suva / Cantons



Modèles

Modèles

Rapports pour les organismes responsables

Rapports d'expérience périodiques conformément au point 8 (SB et SGE) et au point 9 (ST) des Instructions pour l'élaboration et l'adoption des solutions MSST interentreprises.

Modèle rapport pour les organismes responsables des solutions par branches (DOCX, 165.0kB)

contient la structure et les instructions du rapport à créer pour les organismes responsables des solutions par branches

Modèle rapport pour les organismes responsables des solutions par groupe d'entreprises (DOCX, 163.6kB)

contient la structure et les instructions du rapport à créer pour les organismes responsables des solutions par groupe d'entreprises

Modèle rapport pour les organismes responsables des solutions types (DOCX, 166.7kB)

contient la structure et les instructions du rapport à créer pour les organismes responsables des solutions types



Archivage dans le cloud par catégories

Dropzone

Dropzone interface showing three steps:

- Étape 1 : Sélectionner une catégorie**
 - Informations générales
 - Documents de la branche
 - Introduction
 - Manuel
 - Administration des membres
 - 4.2.1.1 Déclaration d'intention
 - 4.2.1.2 Objectifs quantitatifs et qualitatifs
 - 4.2.2.1 Organigramme
- Étape 2 : Indiquez le titre et la description du fichier**
 - Déclaration d'intention SB x
 - Version de 01.11.2018
- Étape 3 : Glissez-déposez le fichier du Desktop vers la Dropzone**
 - DROP ZONE

↶ Début de la page

Archivage individuel pour chaque organisme responsable dans des catégories prédéfinies



Gestion des médias

Gestion des médias

parlaient tous ▾ Tous ▾ Rechercher

61 dossiers disponibles (19.9MB)

Nom	Volume	DL	Langue	Fonctions
Documents de la branche / Kurzbeschreibung BL 57 Dernier changement 22.09.2015 14:37	86.5kB		Deutsch	
4.2.3.5 Formation continue et formation complémentaire / Ausbildungsnachweis Grundschulung Dernier changement 03.12.2014 10:59	47.1kB	1	Deutsch	
4.2.5.4 Contrôle de la sécurité / 2014 Auditbericht Luzern Dernier changement 03.12.2014 10:30	496.1kB	2	Deutsch	
4.2.2.2 Cahier des charges / 2015 Marcus Stelle Dernier changement 03.12.2014 10:23	24.4kB		Deutsch	

Retour Nouvelle dossier 1 2 3 4 5 6 7

Supprimer des fichiers

Editer des fichiers

Dupliquer des fichiers

Créer des fichiers

Gestion de «Mes documents» par l'organisme responsable



Affichage «Mes documents»

Mes documents - 10 éléments du concept MSST

Présentation de mes documents avec des catégories de sauvegarde prédéfinies

4.2.1. Objectifs de sécurité

- Déclaration d'intention
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs



4.2.2 Organisation

- Organigramme
- Cahier des charges
- Qualification des MSST
- Bases légales pertinentes



4.2.3 Formation

- Informations
- Guide pour les nouveaux collaborateurs
- Formations spéciales
- Coordinateur de sécurité
- Formation continue et formation complémentaire
- Sociétés temporaires et sociétés tierces



Mes documents - 4.2.1 Objectifs de sécurité

4.2.1.1 Déclaration d'intention

 [Sicherheitsleitbild der Branche-Auszug aus AS-HB](#) (PDF, 15.0kB)
07.10.2015

 [K2 Organisation, Leitbild, Ziele BL 30 V2009](#) (DOCX, 87.4kB)
05.03.2009

4.2.1.2 Objectifs quantitatifs et qualitatifs

 [Formular Zielformulierung 2015](#) (PDF, 844.4kB)

Affichage de «Mes documents» → visible uniquement par l'organisme responsable



Questions et remarques





Merci de votre attention!